L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 28 JANVIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN. 28 JANVIER

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti au magasin de M. Mallard, le stock entier du dit magasin.

SPECTACLES.

Vendredi, 28 janvier 1876

ACADEMIE—Combinaison Harrigan et Harte.
VARIETES — Col. W Boughby.
ST-CHARLES—Miss Kate Fisher avec son fameux cheval.

La politique d'intervention dans le Sud.

Pendant un moment, on a pu croire que l'effet produit sur l'opinion publique, au Nord, par les interventions réitérées de l'administration fédérale en Louisiane, avait amené le parti républicain à condamner la politique d'intervention. On regardait le remplacement de Williams par Pierrepont, comme une concession volontaire ou forcée de Grant au sentiment nouveau qui se manifestait dans le parti sur ce sujet. L'élection du Mississipi a dû soumettre Grant à une forte tentation, mais il s'est encore abstenu d'intervenir et il a laissé l'Etat passer aux démocrates. Faut-il, conclure de là qu'il a renoncé à contrôler les élections dans l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane et l'Arkansas? Nous ne saurions admettre actuellement cette conclusion.

La réconciliation peut figurer sur les programmes des manifestations auxquelles donnera lieu le centenaire, elle n'est pas encore inscrite sur celui des meneurs du parti républicain.

A-t-on faussement représenté les sentiments des masses au Nord, ou messieurs Blaine et Morton se trompent-ils grossièrement sur la nature de ces sentiments? Toujours est-il que ces deux vieux politiques, tous deux aspirant à la présidence des Etats-Unis, n'hésitent pas à baser leurs calculs, non sur l'idée de réconciliation, mais sur l'antagonisme sectionnel et sur ce qu'il y a encore de vivace dans les rancunes laissées par la guerre.

Tandis que Blaine rouvre dans la Chambre l'arène des récriminations et force les orateurs du Sud à relever le gant qu'il leur jette, dans l'espoir que l'entraînement de la passion leur fera commettre des imprudences dont il tirera profit, Morton se dispose à entamer au Sénat un débat irritant sur l'élection qui vient d'avoir lieu dans le Mississipi.

Ce n'est évidemment pas à la légère que deux chefs de parti, de la valeur de Blaine et de Morton, adoptent une attitude qui semble si peu conforme à la tendance qu'avait prise, il y a un an, l'opinion publique aux Etats-Unis. Cela prouve que le parti républicain, ou plutôt les meneurs ont considéré qu'ils ne pouvaient perpétuer l'existence de ce parti qu'en luttant contre cette tendance et en choisissant pour candidat présidentiel, non un homme à vues modérées, représentant l'idée de réconciliation, mais un champion de la politique passée du parti, prêt à soutenir le régime de la reconstruction avec toutes ses conséquences. Telle est la seule raison qui puisse expliquer la conduite actuelle de Blaine, reniant son passé pour se mettre à l'unisson avec Morton.

Quant à ce dernier, il n'a eu rien à renier. Il a fait plus qu'endosser la politique d'intervention de Grant, il en a été l'instigateur, et s'il faut au parti républicain un candidat qui représente une politique à outrance, Morton est cet homme assurément.

Blaine a ouvert la campagne sur le terrain qui paraît avoir été choisi par les républicains, avec un médiocre succès. Morton va tenter une nouvelle épreuve, en s'attaquant non plus à ce qu'on peut appeler les abstractions du passé, mais à des réalités tangibles, à un événement récent. Il va chercher à rallier les républicains à sa politique de combat en leur montrant les Etats du Sud se détachant les uns après les autres du parti, et en leur faisant sentir la nécessité de les reconquérir, *per fas et nefas*, pour éviter une défaite écrasante.

Les votes du Sénat sur l'admission du sénateur de la Louisiane, et sur la résolution Morton concernant le Mississipi, auront, selon nous, une importance capitale sur la conduite de la campagne, en ce sens qu'ils détermineront le point de savoir si le parti est prêt à endosser une nouvelle politique d'intervention.

Une dépêche à sensation insérée dans le *Times* d'hier, annonce déjà qu'Alcorn doit soutenir Morton et reprendre la direction des nègres dans le Mississipi et qu'il aura à ses ordres toutes les troupes fédérales dont il pourra avoir besoin.

La même dépêche ajoute que Billings sera confirmé comme juge, Pinchback admis, et que le Sud sera inondé de troupes. Tout cela dépendra de la décision que prendra la majorité du Sénat sur l'affaire du Mississipi. Mais il convient d'attendre le vote avant d'affirmer à l'avance ce que fera le Président.

Il ne faut pas oublier que la Chambre des représentants est démocrate et qu'elle ne laissera pas Grant abuser de ses pouvoirs sans s'interposer. Beaucoup de sénateurs républicains hésiteront à engager avec l'autre Chambre une lutte que les plus ardents voudraient peut-être précipiter. Quant à Grant, il laisse Blaine et Morton se compromettre et se réserve de mettre à profit les circonstances, ou de devancer ses concurrents s'il le croit nécessaire au succès de sa candidature.

La question d'une nouvelle intervention au Mississipi touche de près à celle d'une intervention en Louisiane.

On a parlé de l'envoi possible de troupes fédérales dans les paroisses du Nord-Est. Rien n'empêche les troupes de faire une promenade militaire, mais, tant que la Législature de la Louisiane est en session, ce n'est que sur la réquisition de cette assemblée que les troupes fédérales peuvent être employées dans l'Etat à supprimer une émeute ou une insurrection. Grant ne peut donc faire intervenir ses troupes ni les mettre à la disposition de M. Kellogg, sans violer ouvertement la Constitution et s'exposer à être mis en accusation par la Chambre. Mais, si Billings était confirmé comme juge de district, les autorités fédérales pourraient inaugurer dans cet Etat un système de poursuites propre à soumettre à une rude épreuve les citoyens des paroisses où le radicalisme commence à être sapé par les meetings d'indignation populaires. A la politique d'intervention militaire, on pourrait substituer la politique d'intervention judiciaire. C'est là le danger.

Nous avons cru devoir appeler l'attention des démocrates sur les éventualités diverses qui peuvent se produire dans la campagne. Leurs mouvements et leurs actes doivent être calculés de façon à éviter les pièges et les difficultés et à favoriser le moins possible les manoeuvres de leurs adversaires. Si Grant est candidat de la convention républicaine, et, jusqu'à présent, cela ne nous paraît pas douteux, il faut s'attendre à le voir employer tous les moyens pour contrôler à son profit l'élection en Louisiane et dans les autres Etats voisins. La campagne sera certes difficile et les complications se multiplieront à chaque pas. Il faudra donc qu'elle soit conduite avec autant de sagesse que de fermeté et que surtout l'union ne soit pas troublée dans les rangs de la démocratie.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 8 janvier de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

☞Coupons de calicots, coton, draps, à très bon marché aujourd'hui chez Danziger.

COUPONS.—Aujourd'hui vendredi, grande vente de coupons chez M. L. Byrne & Cie., où ils seront cédés à moitié prix. Ces coupons sont en immense variété. Avis aux dames!

Le Bill des Impressions Publiques.

Le bill sur les impressions d'Etat, adopté mercredi par la Chambre des Représentants par 69 voix contre 11, rappelle toutes les lois qui avaient donné tant de privilèges à l'imprimeur d'Etat et sépare entièrement les impressions d'Etat des impressions de la ville et de la publication des annonces judiciaires.

La section 2 donne au gouverneur, au lieutenant-gouverneur, au président de la Chambre des Représentants, au secrétaire d'Etat, à l'auditeur et au trésorier, ou à une majorité de ces fonctionnaires le pouvoir de faire, le premier avril de chaque année, *du taux le plus bas et le meilleur*, et avec une personne responsable, un contrat pour toutes les impressions et publications nécessaires pour l'assemblée générale, l'Exécutif, la Cour Suprême, et les rapports à la Législature des divers fonctionnaires d'Etat.

La section 11 fixe les prix qui ne devront pas être dépassés dans le contrat, savoir $3,50 par page pour 500 exemplaires et 40 cents par page pour chaque 100 exemplaires en sus, pour l'impression en volumes des lois: $2 par page pour 250 exemplaires, et 40 cents par page pour chaque 100 exemplaires en sus, pour la mise en volumes des procès-verbaux des Chambres après publication dans le journal officiel.

Pour l'impression des bills et résolutions, (150 exemplaires pour la Chambre et 50 pour le Sénat) il pourra être payé $2,50 par page.

Pour les rapports et documents $3 par page pour 100 exemplaires et 40 cents par page pour chaque cent exemplaires en sus.

Nous passons les prix pour les blancs.

Pour toutes les matières publiées dans le journal officiel, il pourra être alloué à l'imprimeur 80 cents par 100 mots pour chaque insertion.

Pour les reliures, in octavo, en veau, $1,50 par volume; en mouton, $1; en mousseline, 50 cents.

Si ce bill passe au Sénat, il est clair que le *Republican* deviendra encore le journal officiel et que le contrat sera fait aux prix maximum que nous venons d'indiquer.

Nous ne connaissons pas les raisons qui ont porté les démocrates de la Chambre à laisser à MM. Kellogg, Antoine et Cie. le choix de l'imprimeur d'Etat, mais puisque tel était le cas, la limite des prix eût pu et dû être abaissée considérablement.

Le *Republican* a eu d'assez gigantesques profits depuis 1868, pour pouvoir accepter les impressions et publications à un prix modérément rémunérateur.

Quoiqu'il en soit, le bill a cela de bon qu'il enlève à l'imprimeur d'Etat, le monopole des annonces judiciaires, mais il est à craindre que le bill rapporté à la Chambre sur les annonces judiciaires dans la paroisse d'Orléans, ne soit un moyen indirect de les lui rendre, car ce bill accorde le monopole des annonces judiciaires au plus bas enchérisseur, et le journal officiel sera en position de mettre une enchère plus basse que les autres journaux, grâce au profit que lui assurera son contrat avec l'Etat. Puisqu'on retirait le monopole des annonces judiciaires au journal officiel, il fallait l'abolir entièrement et ne pas le reconstituer sous une autre forme. Il était plus simple et plus juste de revenir au droit commun et de laisser aux intéressés le droit de choisir leurs journaux.

Le bal du Bataillon d'Artillerie Washington.

Nous avons eu plusieurs bals très brillants cette année, depuis le commencement du carnaval, entr'autres celui des Growlers et celui des Revelers, mais nous n'avions pas encore eu un bal militaire.

L'ancien bataillon d'artillerie Washington, réorganisé dans le but de visiter l'exposition du Centenaire, à Philadelphie, a tenu à combler cette lacune.

On sait que l'habit militaire a toujours, de temps immémorial, exercé une puissante séduction sur cette meilleure moitié du genre humain, que nous désignons sous le nom de beau sexe.

Il ne faut donc pas s'étonner, si le bal qui a été donné, avant-hier soir, à la salle St-Patrick ne laissait rien à désirer, sous le triple rapport de l'affluence, de l'élégance et de l'excellence aussi.

Dès neuf heures du soir, une longue file de voitures stationnait rue du Camp, devant la place Lafayette, et l'on entendait vaguement les notes harmonieuses de l'orchestre, qui caressaient l'oreille des automédons à moitié endormis sur leur siège.

Après avoir traversé le péristyle et monté l'escalier, on se trouvait en présence des membres du comité de réception, dans une sorte d'antichambre qui simulait assez bien un bosquet, s'il fallait en juger par le nombre de caisses de magnolias, d'oliviers de la Chine en fleurs, d'orangers et de myrtes, groupées avec art. Ce n'est qu'après avoir rempli les formalités d'usage et franchi ce vestibule-oasis, qu'on entrait de plein pied dans la salle de bal.

Etincelante de lumière, décorée avec un goût parfait et pavoisée de drapeaux, cette salle avait un aspect vraiment prestigieux.

Imaginez-vous tout ce que la Nouvelle-Orléans a de brillant, tout ce qu'elle a de jolies femmes, tout ce qu'elle a de diamants, de dentelles et de parures, et vous aurez une faible idée du coup d'oeil féérique que présentait la salle St. Patrick.

La décoration était réellement artistique. De larges feuilles de latanier couvraient le bas des murs, et entre les panneaux de chaque fenêtre, on voyait des drapeaux français, anglais, espagnols, italiens, irlandais, allemands, entrelacés, avec le drapeau des Etats-Unis déployé au-dessus.

Nous avons dit que ces drapeaux avaient été gracieusement fournis au Bataillon d'artillerie Washington par les capitaines de quarante et un navires dans le port.

Le reste de l'ornementation ne laissait pas à désirer non plus. On admirait un portrait du général Lee, grandeur naturelle, que le drapeau confédéré couvrait en partie de ses plis. L'orchestre était complètement caché par les feuilles de latanier qui entouraient la tribune, et au-dessus, contre le plafond, on voyait une peinture de Mr Dressel, artiste scénique du théâtre des Variétés, qui représente le Bataillon d'artillerie Washington en campagne sur les bords du Rappahanock.

L'effet général était saisissant.

De la lumière à profusion, des couleurs vives et variées, un tourbillon de jolies femmes, le rhythme net et les accords entraînants d'un orchestre exercé et bien dirigé: — que pouvait-on désirer davantage?

Tous les membres du Bataillon étaient en grande tenue, nécessairement, et les "Continental Guards" étaient aussi représentés par une délégation assez nombreuse.

Que dirons-nous de plus. On a dansé jusqu'à une heure avancée du matin, on a ri, on s'est répété de ces charmantes choses qui constituent le langage du monde, et chacun s'est retiré emportant un agréable souvenir.

Pour nous, qui avons rempli tant bien que mal notre devoir de chroniqueur, en constatant le succès éclatant du bal, il ne nous reste qu'à souhaiter à nos braves amis du Bataillon d'Artillerie Washington, qu'ils aient lieu d'être aussi satisfaits de la recette, que nous l'avons été de leur fête, sous le point de vue artistique.

UN BILLET GAGNANT.—Mme H. Wolf, demeurant rue Carondelet 334, entre les rues Erato et Thalie, certifie qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de P. E. Bechtel, rue Dryades 390, entre les rues Thalie et Melpomène, un quart du billet de combinaison 17—31—54, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier prix capital de quatre mille piastres au tirage de mercredi dernier, 26 janvier 1876, le quart du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

☞Allez de bonne heure aujourd'hui chez Danziger.

La politique de Grant sur la question cubaine.

Le *Herald* de lundi dernier, a une appréciation très amusante sur la politique de Grant à l'égard de l'Espagne. Nous citons:

Depuis quelques mois le Président a menacé l'Espagne d'un vague, mystérieux, incompréhensible...... *quelque chose*, dont personne ne comprend la nature.

Après avoir établi par des citations de documents officiels que ce ne peut être ni la reconnaissance des Cubains comme belligérants, ni une reconnaissance de leur autonomie, ni une annexion, le *Herald* ajoute:

Maintenant qu'est-ce que cela veut dire? Pourquoi tant de mystère? Pourquoi tenir nos marchands, nos importateurs, nos manufacturiers et nos exportateurs, toutes les classes productrices et commerçantes si longtemps sous l'impression de la terreur d'un vague *quelque chose* qu'il dit qu'il va présentement, tout-à-l'heure, tout de suite, dans un instant, quand cela lui conviendra, proposer.

Le *Herald* entre ensuite sérieusement dans l'examen du sujet et attribue à Grant la pensée de provoquer l'Espagne à prendre une attitude agressive vis-à-vis des Etats-Unis, parce qu'il sait que le Congrès ne consentira pas à déclarer la guerre à cette puissance. Notre confrère New-Yorkais dit que le Président n'a pas communiqué au Congrès les dernières correspondances échangées et qu'il pousse avec vigueur les préparatifs maritimes. Si le Congrès n'avise pas immédiatement, dit le *Herald*, le pays sera lancé dans une guerre qu'il ne sera plus possible d'empêcher.

Nous ne garantissons pas les informations du *Herald*, mais son explication de la conduite mystérieuse de Grant dans cette affaire nous paraît très plausible.

TROUPE DRAMATIQUE FRANÇAISE.—Les artistes de la compagnie française ainsi que Mr Durocard, l'administrateur, sont arrivés hier en bonne santé à la Nouvelle-Orléans. Ils doivent, comme nous l'avons dit, débuter demain, à l'Opéra, par la fine comédie de Sardou, *Nos Intimes*. Nous pensons qu'il y aura salle comble pour souhaiter aux artistes français la bienvenue en Louisiane. Le contrôle est ouvert pour la location des places. Une piastre est le prix d'entrée pour les fauteuils de parquet et de première.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le succès du grand drame militaire, *Colonel Willoughby*, ne se ralentit pas. Un grand nombre de spectateurs vont tous les jours assister aux évolutions militaires qui se font de mieux en mieux et à l'embarquement du bataillon à bord du steamer. La bataille dans l'Inde produit aussi sensation, et les péripéties du drame sont rehaussées par l'admirable mise en scène de la pièce.

ENCAN CHEZ MALLARD.—C'est aujourd'hui, à 10 heures et demie, que commence chez M. P. Mallard, No 55 rue Royale, la vente à l'encan de son magnifique stock de meubles, de tableaux, statuettes, vases de Sèvres, ornements de cheminée, plaqué, verrerie, bronzes, candélabres, objets d'art, etc., etc. Tout le riche contenu du magasin doit être vendu sans réserve aucune. Les enchères se continueront demain, samedi.

Législature de la Louisiane.

Jeudi, 27 janvier 1876.

SENAT.

Le Sénat est appelé à l'ordre à midi.

M. Stamps donne avis de la présentation d'un amendement à la Constitution pour abolir les licences.

M. Grover présente un bill fixant les émoluments du conservateur des hypothèques. Mr White en présente un sur le même sujet. Ces bills sont référés.

M. Whitney présente un bill fixant les salaires du maire et des administrateurs. Référé.

Le greffier de la Chambre présente le bill sur les impressions d'Etat.

Un bill présenté par M. White sur la manière de faire prononcer judiciairement le changement de nom, est référé au comité judiciaire.

M. Brewster est appelé au fauteuil.

M. White donne avis d'un bill fixant les salaires du greffier de la Cour Supérieure Criminelle et de celui de la première cour de district et d'un bill fixant le salaire du shérif criminel.

Après une séance exécutive M. Alexander présente un bill amendant l'article 118 de la Constitution, relatif à la taxation des propriétés de l'Etat. Référé.

M. Breaux présente un bill rappelant la loi sur le monopole des abattoirs en faveur du "Crescent City Live Stock Co." Référé.

Une résolution autorisant la nomination d'un comité pour rechercher en vertu de quelle autorité des Bons d'Etat ont été livrés à la compagnie du Canal du golfe du Mexique, est appelée par M. Gla. Elle est amendée de façon à donner au comité sur le drainage, les canaux et la navigation le soin d'obtenir l'information désirée, et, ainsi amendée, elle est adoptée.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre se réunit à midi cinq minutes. Quatre-vingt douze membres sont présents. Le speaker Estilette est au fauteuil.

MM. Hahn, McCollum et Beasley sont désignés pour composer le comité chargé d'examiner l'accusation portée contre le trésorier d'Etat de favoriser une certaine classe de créanciers publics au préjudice des autres et d'administrer le trésor dans l'intérêt d'une coterie.

Le bill de répartition représentative voté par le Sénat est pris en considération et passe par 83 voix contre 17. L'unique amendement proposé par MM. Hunsacker et Demas est repoussé à une forte majorité. Le bill est le résultat d'un compromis entre les démocrates et les républicains de la Législature. M. Lowell, votant contre l'amendement dit que c'est le coup de mort du parti républicain.

Mr. Butler, d'Ascension, relève comme inexacte l'assertion du *Times*, qu'il était profondément endormi hier, pendant l'orage sur le mépris de l'incident Demas.

Mr. Hahn qui occupe une place centrale dans l'enceinte, juste en face du speaker, invite Mr. Butler à venir l'occuper pour haranguer la Chambre.

Mr. Butler se dirige de son côté au milieu d'une explosion de rires, et son air effrayé accroît l'hilarité de la Chambre. Il fait néanmoins bonne contenance et déclare qu'il comprend ses devoirs et saura les remplir. Il présente la résolution suivante:

Résolu, que le porter (il voulait dire reporter) du *New Orleans Times* soit traduit devant la Chambre et reçoive l'ordre de s'excuser pour avoir porté injustement atteinte à la dignité de cette Chambre.

Mr Butler demande que le représentant du *Times* soit mené devant la Chambre.

Les rires éclatent de toutes parts et ne cessent enfin que lorsque le speaker déclare que la résolution de Mr Butler ne peut, d'après le règlement, être soumise à la Chambre.

Mr Demas présente une résolution enjoignant au comité des terres et levées de s'informer si la Compagnie des levées se propose de reconstruire la levée de Bonnet-Carré. Adoptée.

Une résolution est présentée déclarant qu'il y aura une double séance chaque jour, une le matin et une le soir.

Un bill accordant aux accusés le droit d'être entendus comme témoins dans leurs propres affaires, est adopté.

M. Kummell présente un bill pour mettre fin au monopole de la boucherie et permettre à tous ceux qui paient dans ce but une licence d'exercer l'industrie de la boucherie, pourvu que l'abattage se fasse au-dessous de la ville. Référé à un comité.

La Chambre vote les bills suivants sur lesquels M. Wiltz, en sa qualité de président des affaires de la ville, s'est prononcé d'une manière favorable:

Bill pour abolir l'assessement d'Etat à la Nlle-Orléans et pour confier l'estimation des propriétés urbaines en vue de la perception de la taxe d'Etat et de la taxe de ville, à l'administrateur des assessements.

Bill pour confier l'organisation et le contrôle exclusif de la police aux autorités municipales de la Nlle-Orléans, et pour limiter à $900,000 par an le budget de la dite police.

La Chambre vote un bill déclarant que l'ignorance de la langue anglaise de la part des habitants de certaines paroisses du sud de la Louisiane, ne sera pas un motif suffisant pour les écarter des fonctions de jurés. Les représentants de ces paroisses disent que les habitants dont il s'agit comptent parmi les plus intelligents et les plus honorables de leurs cantons, mais que ne sachant pas l'anglais on ne les admet pas comme jurés.

La Chambre vote également le bill pour suspendre jusqu'en 1878 la perception des taxes de desséchement à la Nlle-Orléans, ainsi que le bill qui retire aux juges et aux avocats de district le pouvoir arbitraire d'ordonner un changement de juridiction. Le bill ordonne, pour que ce changement ait lieu, qu'il soit présenté un exposé de motifs suffisants.

Le secrétaire du gouverneur apporte à la Chambre un long message de M. Kellogg sur les troubles de la paroisse Feliciana.

La Chambre s'ajourne.

Grande assemblée en faveur du chemin de fer du Texas et Pacifique.

Depuis quelques mois, une Compagnie s'est formée à la Nouvelle-Orléans, dans le but de construire un chemin de fer, pour mettre notre ville en communication directe avec l'intérieur du Texas et tous les Etats du Pacifique; mais il n'est guère possible de donner suite à ce projet, à moins que le Congrès ne vienne en aide à la Compagnie et ne vote les fonds nécessaires.

Il faut aussi que les négociants de la Nouvelle-Orléans et tous ceux qui sont intéressés à la construction de ce chemin souscrivent libéralement et deviennent les actionnaires de la Compagnie.

La question a été soulevée déjà au Congrès et elle sera probablement résolue bientôt.

En attendant, comme il est urgent de prouver à l'Assemblée Nationale qui siège à Washington, combien la population de la Nouvelle-Orléans et de toute la Louisiane est désireuse de voir ce projet de chemin de fer mis à exécution aussi rapidement que les circonstances le permettront, un comité nommé par la Chambre de Commerce, a décidé de convoquer un *mass meeting* de tous les citoyens de notre ville, pour exposer le plan de cette Compagnie, et pour soumettre à la considération de tous ceux qui désirent voir le commerce de la métropole du Sud prendre un nouvel élan la haute importance du chemin de fer projeté.

Douze ou quinze cents citoyens ont répondu l'appel du comité de la Chambre de Commerce, et se sont réunis hier soir à la salle S-Patrick.

L'assemblée a été appelée à l'ordre à sept heures et demie et a été organisée avec W. C. Black, comme président et une centaine de vice-présidents.

Un comité a été nommé aussitôt pour soumettre une série de résolutions, et pendant qu'il préparait son rapport, Mr. Cyrus Bussey, président de la Chambre de Commerce, a fait un discours dans lequel il a démontré tous les avantages d'une communication directe avec l'intérieur du Texas et les Etats du Pacifique.

Mr. Cyrus Bussey a fait voir sur une carte géographique que tous les grands Etats du Nord et de l'Ouest étaient sillonnés de chemins de fer, et il a dit que c'était une honte pour la Louisiane de rester en arrière et de ne pas imiter l'esprit d'entreprise de ses voisins.

Le comité sur les résolutions, par l'entremise de son président, Mr John Lafitte, a présenté ensuite le rapport suivant, qui a été adopté à l'unanimité:

Attendu, que la ville de la Nouvelle-Orléans est le principal port de mer de la vallée du Mississipi et qu'elle offre des facilités pour le commerce avec l'Europe, les Indes Occidentales, le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, qui ne peuvent pas être surpassées sous bien des rapports par aucune ville des Etats-Unis, facilités, qui vont devenir encore plus grandes avec les améliorations que l'on fait à l'embouchure du fleuve.

Attendu, qu'il est très important pour nous, en même temps que pour la vallée de la Rivière Rouge, l'Arkansas, le Texas, le Territoire Indien, le Nouveau Mexique, l'Arizona et la Californie, que la Nouvelle-Orléans, qui, par sa position géographique, commande le commerce de l'exportation et de l'importation, soit mise en communication par le chemin de fer du Texas et Pacifique avec tous les grands centres et avec les Etats et les Territoires sus nommés;

Attendu, qu'une pareille communication directe, de l'avis de personnes qui s'y connaissent, augmenterait infailliblement le commerce, rétablirait la valeur de la propriété foncière, enrichirait nos hommes d'affaires et procurerait en même temps de l'emploi à nos artisans et à nos ouvriers;

Attendu, qu'à présent un chemin de fer peut être construit et mis en état de commencer ses opérations avec beaucoup moins de capitaux qu'avant 1874, à cause du prix limité des matériaux;

Attendu, que la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, présente les avantages suivants, à savoir:

Elle est contrôlée par un Conseil de Direction, composé de nos hommes d'affaires les plus influents;

Ses affaires sont conduites avec la plus stricte économie;

Ses fonds ne sont employés que pour un but légitime, c'est-à-dire, que pour la construction de la voie;

Le tracé du chemin projeté traverse les paroisses les plus riches et les plus fertiles de la Louisiane, de façon à commander le commerce local en même temps que celui des autres Etats et territoires.

Le chemin atteindra l'intérieur du Texas, par la ligne la plus directe, de façon à ce que cette région soit de deux cent quarante milles plus rapprochée de la Nouvelle Orléans qu'elle ne l'est de St-Louis.

C'est le seul chemin projeté entre la Nouvelle-Orléans et le Texas, qui soit actuellement en voie de construction;

En conséquence, qu'il soit:

Résolu, que le tracé, le plan et la direction du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique sont approuvés par cette assemblée.

Résolu, que nous appelons l'attention des hommes d'affaires, des négociants, des propriétaires fonciers et de tous les citoyens en général sur les grands avantages qui dériveront de ce chemin de fer, s'il est construit rapidement. Les résidents et les non-résidents, les grands propriétaires et les petits propriétaires sont également intéressés et doivent souscrire selon leurs moyens.

Résolu, que l'assemblée générale de la Louisiane soit respectueusement mise en demeure d'adopter telle législation qui facilitera l'entreprise, quoiqu'il soit bien entendu qu'elle ne peut pas accorder constitutionnellement son aide, sous le rapport pécuniaire, à aucune compagnie de chemin de fer de l'Etat.

Résolu, que nos sénateurs et nos représentants au Congrès des Etats-Unis sont respectueusement requis de demander que les fonds, qu'il est question de voter pour venir en aide à un chemin de fer du Texas et du Pacifique, soient accordés à la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Pacifique actuellement en existence.

Après l'adoption des considérants et des résolutions, d'autres orateurs, dont les noms avaient été annoncés, ont harangué l'assemblée, à peu près dans le même sens que M. Cyrus Bussey, et la séance a été levée.

Il y a déjà bon nombre de souscripteurs et la compagnie possède un certain capital qui suffit pour commencer les travaux.

Le palais royal de Barcelone vient de bruler; les registres de l'état civil ont été détruits.

☞Coupons de marchandises blanches à 10 cents chez Danziger.

Au Public.

Un M. GARRETT, de Marshall, Texas, a été dépouillé de $1175 dans un jeu connu sous le nom de "Bunko", le 19 du courant, dans cette ville.

On dit qu'il y avait eu à ce sujet un arrangement à l'amiable dans mon bureau, M. Garrett recevant $320, et que j'avais bénéficié de cet arrangement. L'accusation est fausse. M. Garrett ne s'est jamais adressé à moi. J'ai fait savoir à ses amis que j'étais disposé à l'aider de toutes manières pour recouvrer l'argent qu'il avait perdu et pour punir les voleurs.

Je fais appel à M. Garrett, qui est en ville, et je l'invite à relater les faits sous sa propre signature et à contredire de la sorte l'odieuse accusation dirigée contre moi.

W. F. LOAN,
Surintendant de la Police Métropolitaine.
23 jan—1t.

—56—

Souffrance inutile.—Beaucoup de gens, faibles de constitution, avec des tendances bilieuses et dyspeptiques, souffrent sans nécessité toute leur vie. Leur existence est communément plus courte que celle des autres qui sont plus sains mais tant qu'ils vivent il arrive ordinairement qu'ils se dosent eux-mêmes ou qu'ils sont dosés outre mesure sans y trouver de l'avantage. Si on pouvait les engager à faire usage des "Hostetter's Stomach Bitters" pendant un temps, le retour de leurs forces, la restauration des organes digestifs et la disparition des symptômes bilieux, leur feraient saisir promptement la différence qu'il y a entre un remède qui détruit les causes et un autre remède qui affecte les symptômes seulement. Non seulement les Bitters sont un spécifique pour les peines qui attaquent l'estomac, le foie ou le canal intestinal, mais ils sont encore, par suite de leur influence vivifiante et restaurative sur le système entier, un admirable moyen de le protéger contre les influences atmosphériques qui engendrent les maux d'infection.

FAITES EN L'ESSAI.

FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez.
5 déc—

Marié, le 27 janvier 1876, par l'Honorable juge W. H. Holmes, Mr. ADRIEN STEPHANY à Madame Veuve ALEXIS PINEAU, tous deux de France.

Décédé hier, à 10 heures A. M. BERTRAND DINNANT natif d'Olon, canton d'Aurignac Haute-Garonne, France. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 11 heures. Le corps est exposé à l'asile de la Société Française, rue St-Anne.
De la part de sa veuve Marie Tricou et de son frère Jean Marie Saux.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier à 10 heures du matin, à l'âge de 57 ans, le sociétaire BERTRAND DINNANT, né à Olon, département de la Hte-Garonne.
MM. les sociétaires sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 11 heures.
Le corps est exposé à l'asile.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
28 janv— Le Secrétaire, L. SIMON.

MESSE.
Une messe sera dite, vendredi prochain, 28 janvier, à la Cathédrale St-Louis, à six heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de FRANCES VALDEZ, née Romano. Ses parents et amis sont invités à y assister.
De la part de son époux.
26 jan—2t.

N. O. Butchers Hide & Tallow Co.—Les actionnaires de cette compagnie sont priés de se réunir au bureau de la Compagnie, No 102 rue South Peters, DIMANCHE, le 30 janvier 1876, à 3 heures P. M. pour affaires importantes.
La plus grande ponctualité est requise.
ANDRE MAILHES, Secrétaire.
28 jan—3t

Banque Mechanics et Traders.—Nlle-Orléans, 27 janvier 1876.—Le 17 du courant, à une élection de directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:
Ang. Bohn, H. Gally,
Thos. Langridge, C. M. Soria,
Thos. A. Adams, F. Van Benthuysen,
J. A. Blaffer, Rich'd Milliken,
A. Lehmann.
Et, à une réunion des directeurs, Mr H. GALLY a été élu président, à l'unanimité.
MOSES HARRIS, Caissier.
28 janv—1 sem.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
La buvette, le restaurant ainsi que le vestiaire pour le bal de l'Opéra qui doit avoir lieu le 5 février, seront mis à l'enchère le vendredi 28 janvier, à sept heures du soir, à l'asile de la société.
Par ordre du Président,
28 janv—1t L. SIMON, Secrétaire.

Ne manquez pas de faire une visite à
DANZIGER,
AUJOURD'HUI.
TOUT le monde s'y rendra pour voir LA GRANDE EXPOSITION DE COUPONS qui sont tous marqués SANS EGARD AUX PRIX COUTANTS.
Nous invitons nos amis et nos clients à se trouver au magasin de bonne heure, car les prix sont si tentants que les retardataires pourraient être désappointés.
DANZIGER,
Au No. 203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts
—ET—
Au No. 228 et 230 de la rue Royale coin St-Philippe.
28 janv—1t.

Vendredi - - - - Vendredi.
Vente spéciale de
COUPONS.
A MOITIÉ PRIX.
M. L. Byrne & Co.
28 jan—1t 163 rue du Canal.

Au public.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1876.
LA soussignée certifie qu'elle avait le quart du billet combinaison Nos 17-31-54, classe 21 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le premier gros lot de quatre mille piastres, mercredi, 26 janvier 1876. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de P. E. Bechtel, No 390 de la rue Dryades, entre les rues Thalie et Melpomène. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
Mme H. WOLF,
par Emile Kern Sr.
Demeurant au No 334 de la rue Carondelet, entre les rues Erato et Thalie. 28janv—1tPP

Le Docteur Ferrère
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. 20nov—1an

Dissolution de société.
LA société qui existait entre MM. CASSIDY et MILLER a été dissoute, d'un commun accord, le 25 janvier 1876.
H. CASSIDY,
28janv—6t J. C. MILLER.

LE soussigné, de l'ancienne maison Cassidy & Miller, continuera la manufacture de voiles et le commerce de Duck coton.
Au No 107 de la rue Poydras,
Entre les rues Magazine et Camp.
28janv—6t J. C. MILLER.

Comité central démocrate conservateur de l'Etat.—Ce comité se réunira le MARDI, 10 février, à sept heures du soir dans la salle P de l'Hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.
J. C. MONCURE,
Président de la convention des démocrates conservateurs de l'Etat. 27 jan—

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory, M. JEAN CAZEBONNE a été élu président, à l'unanimité, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. P. Pons.
JOSÉ BARNES, Secrétaire.
N. O., 24 janvier 1876. 25janv—15t

A louer.
LE magnifique magasin Nos 44, 46, 48 rue Peters, formant l'encoignure du "Natchez Alley", antérieurement occupé par MM. Briggs, Payne & Co.
S'adresser à A. ROCHEREAU & CO.,
27janv—3t 16 & 18 rue St-Louis.

Réouverture de la salle de billards des Variétés.
CETTE salle sera ouverte JEUDI SOIR, 27 courant, à 7 heures du soir. Elle contient huit tables de billard de la fabrique de H. W. Collender, genre Bevel, et tout y est disposé pour l'agrément des clients. Le propriétaire invite ses amis et les amateurs du jeu de billard à assister à l'ouverture.
LOUIS ABRAMS, Propriétaire.
N. B.—Prix du billard: le jour 50 cents l'heure, le soir 60 cents. 28janv—4t

M. Maurice Barnett,
No 38 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se chargera de Prêts sur hypothèque, Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées et autres sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 25 janv—1 mois.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168..........RUE DU CANAL..........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIREES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
15oct—6m

Vente à l'encan, pour clôre,
P. MALLARD,
Au No 55 de la rue Royale,
CETTE maison, établie depuis longtemps et si bien connue, écoulera tout son stock de meubles, articles de fantaisie et articles de ménage, par l'entremise de PLACIDE J. SPEAR, encanteur, à dater de VENDREDI, 28 janvier 1876.
Dans l'intervalle, elle vendra à une grande réduction de prix, jusqu'à l'encan.

Venez examiner le stock.
Les personnes qui ont des articles en emmagasinage sont priées d'en venir prendre possession en réglant leur comptes, car s'ils ne sont pas réclamés ils seront vendus à l'encan.
16 jan—PP

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa.
5 déc—

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 229 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 25 avril—

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. S. CAIN.
MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—EN—
MARCHANDISES SECHES
ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&c., &c., &c.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane, — les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
250 boites Absynthe "E. Pernod,"
250 boites Vinaigre "J. Cassat,"
100 barils do do
120 boites Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boites Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
100 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
100 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
300 do do Meckelemburg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
40 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel Fils,
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Bouteilles à vins.
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
280 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boites do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Fou,
250 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Emilion, 1866,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
10 boites Olives,
50 do Anchois désossés,
50 do Moutarde,
50,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boites Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boites Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
200 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquin, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Belloté & Co
100 do do Cloche, 1858
200 do do au carafons
200 do do cheval noir;
50 1/8 pipes Cognac 1789
Seuls agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins,
23 jan—1m Au premier.

FANCY GROCERIES,
Thés, Cafés, Chocolats.
LE soussigné annonce au public qu'à part de son bel assortiment de FANCY GROCERIES, VINS & LIQUEURS, on trouvera un choix de Cafés, Chocolats et Thés (noir et vert) à 50 et 60 cts la livre, 1ère qualité.
Les CAFÉS sont grillés et moulus frais tous les jours.
Les marchandises sont délivrées à domicile.
A. N. TOURNÉ,
22janv—6t 19, rue Royale.

CIGARES, CIGARES.
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites-y l'essai d'un Fany.
5 déc—

POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.
LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.
—o—
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique la STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations qui se débitent aujourd'hui sous les noms d'engrais, de guano &c.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités pour s'en défaire.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux.
No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

C'EST POSITIF.
L'ELITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa.
5déc—

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
PRINTING
EUREKA OFFICE
23 NATCHEZ STREET
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

AVIS.
A NOS CLIENTS ET AU PUBLIC.
163 rue du Canal, Janvier, 1876.
Nous appelons respectueusement votre attention à notre vente d'écoulement annuelle de MARCHANDISES D'HIVER que nous offrons maintenant, à des prix énormément réduits.
Toutes les marchandises d'hiver doivent être vendues sans égard aux prix coûtants comme nous désirons opérer un écoulement complet par le 1er Février.
En conséquence, nous désirons vous informer que depuis le 1er de cette année nous ne débitons nos marchandises à personne. Pour toutes les marchandises que nous vendons nous exigeons un paiement comptant au magasin ou en délivrant les marchandises, ou bien encore, nous acceptons des billets payables à vue aux bureaux. A cette règle, il n'y a positivement pas d'exception.
Beaucoup de nos anciens clients auxquels nous débitions les marchandises, peuvent trouver cela désagréable; mais après mûre réflexion, nous avons adopté ce système de conduire nos affaires et sommes certains qu'en agissant ainsi, nous fournissons un moyen d'économie à tous ceux désireux d'acheter pour du comptant. Vous remerciant des faveurs à nous accordées, nous demeurons
Respectueusement,
23 jan—6t. M. L. BYRNE & CO.

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumez un cigare Fany de Fernandez & Villa.
déc—

Société Culinaire philantropique de la Nouvelle-Orléans.
AVIS! Des propositions cachetées seront reçues au No 127 rue des Remparts, jusqu'au 1er février 1876 pour la location de la barre, du vestiaire, et du privilège de la vente des vins de Restaurant, pour le GRAND BAL COMPLIMENTAIRE donné par la SOCIETE CULINAIRE le 12 février à la salle de l'Exposition.
Les offres devront être faites pour chaque objet séparément.
Le Secrétaire E. B. CHAZOT. 20 jan—1if

Riz de la Caroline, pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et se vend en lots au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à
GEO. CAMMACK,
Au No 61 de North Peters street,
Moulin à riz de Thompson. 21janv—1m

UN FAIT ETABLI.
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Ponies de choix et Comme il faut.
5 déc—

ELITE CLUB ROOM,
40..........Rue St-Louis..........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

Avis.
UN bon agent colonnier, établi en Alsace depuis plus de seize ans, demande la représentation d'une maison de premier ordre.
S'adresser au bureau du journal.
29déc—1m

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boite de cigares, dits: Comme il faut.
5 déc—

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 29 janvier—Du consentement des parties pour payer une hypothèque, le grand terrain et la belle maison en bois et à étage, No 74 de la rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation.
Cet excellent emplacement de commerce—le magasin et maison en briques et à étages, formant l'angle N E des rues Julia et Commerce.
L'agréable cottage en bois, No 115 de la rue Kerlerec, entre les rues St Claude et Marais.
Le grand terrain et le cottage double, en bois, dans la rue Live Oak, entre les rues Constantinople et Austerlitz.
La maison en bois et à étage, No 374 de la rue St-Charles, entre les rues Thalie et Melpomène.
La maison en bois et à étages, No 245 de la rue Clara, entre les rues Euphrosine et Galliope.
Pour compte de la succession de L. F. Générès:
14 Bons 7o/o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre N, dus en 1895, de $1000 chaque.
2 Bons 7o/o de la ville de la Nouvelle-Orléans, lettre G, de $1000 chaque.
25 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chaque.
10 Bons 8o/o de la Compagnie des Levées de l'Etat de la Louisiane, de $1000 chaque, dus en 1891, l'intérêt payable en mai et novembre de chaque année.
1000 actions de la Compagnie des Levées de la Louisiane, d'après les certificats Nos 278 et 279 des actions préférées de la dite Compagnie.
2 Bons des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans de $500 chaque.
8 Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane de $1000 chaque.
Samedi, 5 février—Pour la succession de feu Cornelius McCormick—la grande propriété qui forme l'encoignure N. O. des rues Constance et Melpomène.
Le grand magasin et maison formant l'angle S. E. des rues Carondelet et Girod.
Le cottage en bois formant le coin S. E. des rues Rousseau et Adèle. La maison en bois No 310 de la rue Conti entre les rues Roman et Derbigny.
Samedi, 12 février.—Les deux magasins et maisons en briques et à étage, Nos 241 et 243 de la rue Vieille-Levée, près la rue Esplanade et le marché français.
La maison en briques et à étage No 127 de la rue du Quartier, entre les rues Bourgogne et Dauphine.
Un cottage double vis-à-vis de la place Washington, No 60 de la rue des Français.
La maison basse, en bois, Nos 124 et 126 de la rue Ste Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Cinq beaux terrains pour bâtir dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. Quatre terrains dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Broad. Cinq terrains dans la rue Conti, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.
Samedi, 19 février.—Pour la succession de feu John T. Beckmann, la propriété bien connue sous le nom de "George's Coffee House", à l'angle des rues Seconde et Water.
La maison en bois et à étage, No 70 de la rue Race, entre les rues St Jean-Baptiste et Religieuses.
Du consentement, pour payer une hypothèque—sans limite—Le magasin en briques et à trois étages, No 30 de la rue Natchez, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.
L'agréable maison basse et à mansarde, No 164 de la rue des Ursulines, entre les rues Remparts et St-Claude. La grande maison à deux corps de logis, No 173 de la rue Marais, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. La maison basse en bois et la maison en briques et à étage, No 275 de la rue St Claude près l'Eglise St-Augustin, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines. Six maisons en bois formant le coin S. O. des rues Claiborne et Dumaine.
La maison en bois et à étage, avec jardin, No 386 de la rue Prytania, dans un des plus charmants quartiers du Quatrième District.
Le magasin et maison en briques et à quatre étages, No 242 de la rue Royale, entre les rues Ursulines et St-Philippe.
Jeudi 24 février—Pour la succession de feu L. F. Générès, l'habitation sucrière "Bohemia" en état d'être exploitée, située à 49 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines.
Les habitations sucrières "Victoria" et "Vigo" au complet, situées dans la belle section du Teche, paroisse Ste-Marie, près les villes de Pattersonville et à 8 milles de la ville de Brashear. Vente à de longs termes et à des conditions faciles.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation mais leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles.
5 déc—

GRANDE EXHIBITION
44 - - - - - - RUE ST-CHARLES - - - - - - 44
Vente d'arbres, arbrisseaux et arbustes tant fruitiers, forestiers que d'agrément.
Ce qu'il y a de plus remarquable, provenant des cultures Versaillaises.
Parmi les nombreuses collections exposées l'amateur trouvera un grand choix de roses les plus nouvelles et les plus riches variétés cultivées jusqu'à ce jour, toutes en sujets greffés sur tige et nains.
Une grande quantité d'arbres fruitiers à fruit énorme et d'un goût exquis, avec échantillon en fruits naturels, parmi lesquels se trouvent des poires de 5 à 6 livres pièce. On recommande particulièrement les Groseilliers et Framboisiers de l'Olizans à très gros fruit, produisant toute la bonne saison; l'Asperge du Canasse bonne à manger trois mois après la plantation.
Aussi des oignons et graines de fleurs de toute espèce importés par
J. B. MARTIN.
25janv—1mDMarJ Membre et représentant de la Société.

HÉBERT & CIE.,
(MAISON FONDEE EN 1835.)
59 - - - - - RUE DE CHARTRES - - - - - 59
COIN BIENVILLE.
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux
DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS,
LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDERABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—1m MJD

FINE COGNAC.
SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
WINES, OLIVE OIL,
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE,
Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Pleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Chateau Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur st.,
Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - Nouvelle-Orléans,
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE
Chateau Bellevue de P. Salin Fils,
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves à Ambarès, Ducos Frères, &c., &c.
23 déc—1an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE, JANTES, FLECHES DE CHARETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue ..., à un lieu au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HERBES, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec la SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de SELTZER.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
1oct—1an

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres sur commande.
Les ordres et sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boite 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ... aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 JANV. — CLASSE No 22.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
4	69	16	41	37	44	24	62	6	34	63	39	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 27 Janv. 1876.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞Méfiez-vous des autres Loteries.

AU PUBLIC.
Chaussures! Chaussures!
Grands sacrifices
LE magasin de P. CASAUBIELH, coin Dumaine et Dauphine, sera transporté, le 1er février, encoignure Royale et Ste. Anne.
P. Casaubielh profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il offre en vente tout son stock au-dessous du prix coûtant afin de faire place aux grandes consignations qui doivent arriver pour l'ouverture du nouveau magasin. 15 jan—1m

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS ORGANS & MUSIC

Avis Important.
A. BONNET
65..........RUE ROYALE..........65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
18déc—3m

Bal des Garçons Restaurateurs.
LA barre et le vestiaire pour le bal anniversaire que doivent donner les Garçons Restaurateurs le 19 février, seront vendus au plus offrant. Les soumissions cachetées seront reçues dans ce but, jusqu'au 10 février, au café de M. Léon Martin, au coin des rues Conti et Bourbon.
13janv au 10fév—PP.

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U.S. PATENT ...

L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETE et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie.

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits: Comme il faut.
5 déc—

Café à vendre à l'amiable.
L'... "EXCHANGE" situé rue Decatur, encoignure Madison, en face du marché français.
Le dit café sera donné à prix réduit à ... Pour les conditions s'adresser ... au café. 26janv—

Grocerie à vendre.
GROCERIES
Une GROCERIE bien achalandée, faisant de bonnes affaires, et située dans un des meilleurs quartiers du 2d District. S'adresser à
J. MANDIN & CO.,
20janv—1m 57 Decatur.

A Louer.
LA maison cottage No 156 1/2 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré, avec installations pour le gaz, &c., convenable pour une petite famille. Prise de possession le 1er février prochain.
S'adresser à côté ou au bureau du Shérif.
14 janv—3tpa